



CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 07 FEVRIER 2022

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 13

Excusé(s) : 5

Pouvoir(s) : 2

Absent(s) : 0

Le sept février deux mille vingt deux à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Champdieu, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice COUCHAUD, maire.

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Patricia CHOMARAT, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Patrick MICHAUD, Pierre-Marie BROSE, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO

Le ou les membres excusé(s) :

Sabine GAUDIO, Marie-Noëlle THIOILLIER, Stéphanie SEON, Catherine RIVAL FOUBERT, Céline VACHERON

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Marie-Noëlle THIOILLIER à Patrice COUCHAUD, Catherine RIVAL FOUBERT à Jeanne MAILLARD

Le ou les membres absent(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur Alain CHEVET.

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2021.

Voirie

1 - Extension de réseau SCI BE Construction

Délibération n°2022-001-DE

Monsieur DUFOUR expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'extension BTS P. "ZI TOURNEL" - prop. SCI BE CONSTRUCTION pour un montant de travaux de 9 720 € HT. La participation prévisionnelle de la commune s'élèverait à 4 135.20 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Finances

2 - Accessibilité et aménagement de la mairie : Approbation du projet et demande de subventions.

Délibération n°2022-002-DE

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement et d'accessibilité de la mairie présenté par le cabinet d'architecte Jardinier des Villes.

Le montant estimatif des travaux s'élèvent à 380 000 € HT.

Planning : Février 2022 Depot du Permis de Construire

Mai 2022 Consultation des Entreprises

Juin 2022 Choix des Entreprises

Juillet 2022 Préparation Chantier / installation 2 Algecos / bureaux

Mairie

Septembre 2022 / Avril 2023 Réalisation des Travaux

Afin de financer ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Finances

3 - Demande de subvention du Comité des fêtes.

Délibération n° 2022-003-DE

Madame MAILLARD présente la demande de subvention du Comité des Fêtes, pour l'organisation de la fête patronale 2021.

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 550 € en vue de financer la sonorisation de la fête et l'intervention de la fanfare.

Madame MAILLARD propose à l'assemblée d'accorder une subvention de 550 € pour l'aide à l'animation et l'organisation de manifestations communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Ressource humaine

4 - Application des 1 607 heures dans la collectivité.

Délibération n°2022-004-DE

Madame MAILLARD expose que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

Bien que la commune de Champdieu fonctionne depuis de nombreuses années sur les 1 607 heures, il est nécessaire de délibérer afin d'officialiser ce fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Ressource humaine

5 - Lignes directrices de gestion.

Délibération n° 2022-005-DE

Madame MAILLARD présente les lignes directrices de gestion permettant de définir les choix et les priorisations pour l'évolution de carrière des agents dans la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Administration générale

6 - Convention de mise en oeuvre du processus de verbalisation électronique.

Délibération n°2022-006-DE

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention de mise en oeuvre du processus de verbalisation électronique sur le territoire des communes de MONTBRISON, CHAMPDIEU, SAVIGNEUX, ECOTAY L'OLME, LEZIGNEUX, SAINT-THOMAS LA GARDE, PRECIEUX, SAINT GEORGES HAUTEVILLE.

Cette convention définit les engagements des communes citées précédemment, ainsi que les engagements du Préfet et de l'agence nationale de traitement automatisé des infractions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Intercommunalité

7 - Motion en faveur du centre hospitalier.

Délibération n°2022-007-DE

Monsieur le Maire donne lecture de la motion en faveur du CHF :

Cette motion a pour objet suite à la visite du Président de la République une demande urgente de 50 Millions € pour sauver et mettre à niveau le CHF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

Intercommunalité

8 - Présentation du Rapport Annuel du délégataire 2021 relatif à l'Eau Potable

Point sur les différents travaux réalisés sur le territoire au cours de l'année et en particulier sur la commune de Champdieu : Rue des Gayotes, Route de Boën, ...

Quelques chiffres sur le réseau :

11 stations production, 8 stations de surpression, 2175 branchements, 2500 km de canalisations, 160 Captages (en montagne, rivières, puits en bord de Loire, Canal du Forez qui représente a lui seul près de 50%)

Production : 274.000 m3 / Consommation 247.000m3 soit un rendement de 87%

Indice au km de réseau : 0.66 m3/km

Prix du m3 : 2.34 E ttc

Politique engagée : Tarif unique à l'horizon 2026 pour l'ensemble des organisme et objectif de renouvellement des canalisations tous les 80 ans.

Questions et informations diverses

- Les Travaux de réfection de voirie Rue de la Sablière débuteront fin Février pour 10 semaines
- La chaudière du local de la FNACA a dû être remplacée, mise en place d'une pompe à chaleur pour un cout de 6 082€ TTC
- Les travaux de l'antenne de téléphonie ORANGE au centre technique doivent débuter en Mars (S9) jusqu'à début Juillet.
- Réseau Copernic : 58 médiathèques sur le territoire besoin de promotion
- Travaux Prieuré : discussions avec la DRAC sur le niveau des subventions, durée prévisionnelle du chantier 25 mois répartis sur 3 exercices budgétaires.
- Enquête Game : testé par le personnel des offices du tourisme et un dernier test en Mars par des étudiants
- Réunion Comité des Fêtes le 25/02/2022 et Fourmiflette Concert au Prieuré le 26/03/2022
- Détecteur CO2 : le 2 Février rendez-vous avec le maire de Marcilly pour voir les dispositifs de détection installés dans les salles de classe, une prochaine rencontre est prévue avec la personne du SIEL qui a supervisé cette installation.